

Maria Guidicelli : « Nous voulons aller vers une autonomie énergétique »

Rédigé par Nicole Mari le Jeudi 5 Septembre 2013 à 20:03 | Modifié le Jeudi 5 Septembre 2013 - 23:05

Présente mardi matin à Corte lors du vote du renouvellement de l'exploitation et de la gestion du réseau municipal de chaleur, Maria Guidicelli en a profité pour replacer le choix de la cogénération dans la stratégie énergétique globale de l'Assemblée de Corse (CTC). La conseillère exécutive en charge de l'énergie et du PADDUC (Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse) explique, à Corse Net Infos, que l'exemple cortenais s'inscrit dans le cadre du Schéma régional Climat-Air-Energie qui prône l'autonomie énergétique de l'île.



Maria Guidicelli, conseillère exécutive en charge de l'énergie et du PADDUC.

- Pourquoi un simple projet communal vous intéresse-t-il ?

- D'abord, parce que la nature du projet nous permet de prouver que la Corse a la capacité de développer un volet « Energies renouvelables » à grande échelle à partir de la biomasse. Ce projet peut alimenter la moitié d'une commune comme Corte, puisque 4000 foyers bénéficient de ce réseau de chaleur. Nous sommes, donc, en capacité de produire de la chaleur et de l'électricité à partir d'une source renouvelable et non aléatoire. Ensuite, nous pouvons stocker cette énergie et l'injecter sur le réseau sans aucun risque. A travers la future unité de cogénération de Corte, nous démontrerons, ainsi, notre capacité à produire de l'énergie.

- Ce projet répond-il aux objectifs fixés par la CTC en matière de transition énergétique ?

- Oui. Au delà de Corte, il s'insère parfaitement dans les objectifs que la CTC s'est fixée. Nous avons démontré dans notre schéma régional Climat-Air-Energie que nous voulons aller, progressivement, mais résolument, vers une autonomie énergétique à l'horizon 2050. Celle-ci nous rendra moins dépendant vis-à-vis des énergies fossiles. Nos deux centrales thermiques, qui, aujourd'hui, fonctionnent au fuel lourd, fonctionneront au fuel léger, puis au gaz. Nous voulons diminuer notre vulnérabilité par rapport à l'importation de produits pétroliers et mettre en valeur notre propre capacité à produire.

- Cette opération sera-t-elle rentable ?

- Lorsque nous avons participé au débat sur la transition énergétique et à la synthèse nationale, nous avons mis en avant cet atout, que nous avons en tant qu'île, de pouvoir utiliser la biomasse. Nous avons fait acter l'importance pour la Corse, et les régions insulaires de manière générale, de bénéficier, spécifiquement, d'un tarif de rachat de l'électricité produite à partir de la biomasse. Un tarif qui soit acceptable et permette d'équilibrer les opérations. C'est ce que nous réaliserons à Corte à travers l'exploitation du réseau de chaleur et la mise en place d'une unité de cogénération.

- Cela ne suppose-t-il pas de développer la filière bois ?

- Oui. Nous avons la volonté d'aider à structurer la filière bois autour de ce projet de cogénération de

Corte. Plus nous structurerons la filière bois, mieux nous serons en capacité d'essaimer, autrement dit d'installer, dans les territoires, des unités de chaufferies bois de petites dimensions, qui pourront desservir une commune ou un petit périmètre.

- Allez-vous reproduire l'expérience de Corte dans d'autres communes ?

- Nous ne pourrions pas installer des unités de cogénération de la dimension de celle de Corte. Nous installerons, comme je l'ai dit, des petites unités pour alimenter et chauffer de petits territoires. Nous avons, à ce propos, lancé un appel à projets pour 25 chaufferies bois dispersées sur l'ensemble de l'île. Il ne s'agit pas d'unités de cogénération, mais d'unités produisant de la chaleur à partir de chaufferies collectives alimentées par la biomasse, le bois, les plaquettes... par toutes les ressources, dont nous disposons en forêt. Celles-ci sont souvent inutilisées parce que ce sont des déchets, mais ces déchets peuvent avoir une plus-value énorme quand ils produisent de la chaleur.

- Quand les projets démarreront-ils ?

- Les appels à projets ont été lancés au printemps dernier. Ils sont désormais bouclés. Nous allons maintenant, mettre en œuvre les dispositifs sur les territoires. Pas uniquement sur les communes, mais aussi sur les intercommunalités.

- De quelle manière, pensez-vous obtenir l'autonomie énergétique de la Corse ?

- L'autonomie énergétique se fera à l'horizon 2050, progressivement, par une montée en puissance de l'utilisation des énergies renouvelables et une diminution de l'usage des centrales thermiques. La phase de transition passe par le renouvellement des centrales qui fonctionneront au gaz, comme la centrale de Lucciana qui est construite dans cette perspective. Cette phase est très proche. Indépendamment de cela, pour augmenter la proportion d'énergie de sources dites renouvelables, nous devons augmenter notre capacité de stockage qui est, aujourd'hui, notre point faible.

- C'est-à-dire ?

- Si nous ne comptons que sur le photovoltaïque qui n'est pas, en l'état actuel des choses, une énergie stockable, nous ne parviendrons pas à l'autonomie. Il faut, donc, mettre en place des systèmes de stockage sur le photovoltaïque, ce que nous allons expérimenter. Il faut, aussi, utiliser des énergies qui se stockent, comme la biomasse. Il faut, enfin, développer l'hydraulique qui est le 3^{ème} pilier, puisque les réserves en eau sont une ressource que l'on peut stocker. Sur ces leviers, nous allons organiser notre progression en les actionnant de plus en plus fort. Plus on développera ces énergies-là, plus on stockera, moins on aura besoin de nos centrales thermiques et de l'apport des produits pétroliers.

- La transition énergétique passe aussi par la maîtrise de la demande. Que comptez-vous faire à ce niveau-là ?

- Notre capacité à mieux maîtriser la demande est un aspect qu'il ne faut pas négliger. L'autonomie énergétique passe, à la fois, par une capacité à mieux produire à partir d'énergies renouvelables et par une capacité à mieux consommer. C'est une stratégie que nous allons organiser en promouvant et en accompagnant, par exemple, la construction de bâtiments basse consommation et la rénovation. Le but est de devenir de plus en plus économe, de moins avoir besoin de tirer sur nos productions d'électricité tout en produisant mieux, via les énergies renouvelables.

- Quelles sont vos priorités à court terme ?

- Le schéma régional Climat-Air-Energie sera présenté, très prochainement, en session à la CTC. Peut-être à la session de fin octobre. Là, nous déclinons plus précisément le processus que nous enclencherons pour atteindre l'autonomie énergétique. L'évolution prendra 3 décennies, entre 2013 et 2050. Elle sera progressive, mais résolue.

- Dans l'immédiat, la centrale de Lucciana va-t-elle réellement démarrer au fuel léger, comme annoncé ?

- Bien sûr. Je l'affirme avec certitude. La centrale, qui est en phase de construction, est équipée pour fonctionner au fuel léger. Ses 7 moteurs seront mis en marche progressivement. Les premiers moteurs commenceront à tourner en début d'année 2014. Le régime de croisière sera atteint au printemps 2014. A ce moment-là, les 7 moteurs fonctionneront exclusivement au fuel léger.

- Avez-vous des nouvelles du GALSI ?

- Le GALSI (Gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie), aujourd'hui, nous échappe. Il est l'objet d'accords qui ne nous concernent pas directement et sur lesquels nous n'avons aucune maîtrise. Pour ne pas rester les deux pieds dans une même chaussure, nous ouvrons une hypothèse qui nous paraît plus raisonnable et plus accessible à court terme. Nous avons résolument décidé de prendre à bras le corps la question du gaz, hors GALSI, via la possibilité d'alimenter la Corse en GNL (Gaz naturel liquéfié). Le GNL serait amené par méthanier ou par barges. Maintenant si des accords aboutissaient sur le GALSI, nous serions, alors, concernés.

Propos recueillis par Nicole MARI

A lire sur le sujet :

Energie : L'exemple cortenais de cogénération

Antoine Sindali : « Nous pensons installer la première unité de cogénération en Corse.

Paul Giacobbi : « Le réseau de chaleur de Corte est expérimental, unique et exemplaire »

Source :

<http://www.corsenetinfos.fr>